

OO **PRO VELO** **REGION LAUSANNE**

ASSOCIATION POUR LE VÉLO EN REGION LAUSANNOISE

CASE POSTALE 7170

1002 LAUSANNE

WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH

CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH

Aux Municipalités de Cully,
Lausanne, Lutry, Paudex, Pully
et Villette

Lausanne, le 23 janvier 2008

Aménagements cyclables entre la Riviera et Lausanne

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Notre association, fondée en 2001 et forte de plus de 1200 membres, entend promouvoir le vélo comme moyen de transport respectueux de l'environnement, sain, rapide et bon marché.

Nous désirons par ce courrier attirer votre attention sur le trajet entre Villette et Lausanne. En effet, nous sommes préoccupés par le peu d'aménagements offerts aux cyclistes sur cette partie du territoire. Par la présente, nous aimerions vous présenter une proposition simple pour offrir aux cyclistes trois itinéraires pour rallier Lausanne depuis Lutry.

Le premier évite subtilement les grands axes pour permettre d'arriver à Lausanne par l'avenue du Léman, sans être au contact du trafic, en passant entre vignes, villas et même un peu de forêt. Les deuxième et troisième mènent à la Gare CFF et à Ouchy, en empruntant les axes routiers. Pour ces deux derniers, il s'agit plus de tracer une piste cyclable et de compléter les quelques aménagements actuels pour permettre aux cyclistes d'évoluer en site propre.

Ces trois itinéraires sont extrêmement simples et économiques à réaliser. Ils s'inscrivent dans une logique contemporaine qui voit le vélo se développer. Les trois itinéraires s'adressent à ceux qui travaillent à Lausanne en provenance de Cully, Villette, Lutry et Pully ainsi qu'aux collégiens de Pully ou aux gymnasiens de Chamblandes.

Le sous-signé, qui se rend quotidiennement de Villette à Lausanne (Petit-Chêne) en vélo, se tient à votre entière disposition pour commenter les options retenues et le cas échéant à en discuter les variantes (Tél : 021 555 59 88). A terme il faudrait imaginer une variante longeant les deux lignes CFF permettant ainsi, sans effort, d'aller vers Vevey et vers Chexbres.

Chaque année le nombre de cyclistes augmente. Avec l'inscription du Lavaux au Patrimoine mondial de l'Unesco, le nombre d'excursionnistes qui vont transiter en vélo entre Vevey et Lausanne va logiquement augmenter. Il est du devoir des municipalités et des autorités politiques de la région de répondre rapidement à cette demande croissante.

Nous espérons sincèrement que vous serez sensibles à ce projet. En espérant voir bientôt ces itinéraires se concrétiser, nous vous transmettons, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos meilleures salutations.

Florence Germond
Présidente PRO VELO Lausanne

Eric Fassbind
Membre de PRO VELO et
Directeur de l'hôtel Alpha Palmiers

Copies :

- François Marthaler, Conseiller d'Etat, Chef du DiNF
- AILU, comité pour l'inscription du Lavaux au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)
- Lausanne-Tourisme
- Montreux-Vevey-Tourisme
- Lausanne/Vevey Roule
- Service de la mobilité du Canton de Vaud
- Délégué vélo de la Ville de Lausanne